

Communiqué information réglementée

Mise à disposition du document de référence 2007

Société Générale informe le public que le document de référence 2007 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 6 mars 2007.

Il intègre le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, ainsi que les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Information réglementée du site Internet de la Société (www.socgen.com > Information réglementée > rapport financier annuel-document de référence) ainsi que sur le site Internet de l'AMF.